

Page des signatures

04500 - CCAS D ANGRES

Exercice 2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A , le

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **CCAS D ANGRES** pendant l'année 2025 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A , le

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_AU-062-216200329-20260630-SIGNATURECD

[Signature]

Pour C. Gillest

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Jacques

Tammar

Pour M^r Houlkaen

[Signature]

[Signature]

